OBSERVATOIRE
ede
DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ATTRACTIVITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE DE MARSEILLE

la note

avril 2012

Chiffres-clés

1ère

Lyon est la métropole régionale la plus attractive de notre panel.

1ère

Nantes est la métropole réalisant les progrès les plus marquants en matière d'attractivité dans la période récente.

4e/7

C'est la position de Marseille (dans notre panel) aussi bien pour son attractivité que pour l'évolution de celle-ci.

1ère

Marseille possède la plus forte progression de l'esprit entrepreneurial de notre panel (taux de création nette d'entreprise).

4e et 1ère/7

Ce sont les rangs respectifs de Marseille-agglomération pour les volumes de transactions de bureau (2008-2010) et son évolution 2006-2010.

Pour renforcer son développement, Marseille doit encore améliorer son attractivité

L'attractivité est une notion complexe, aux multiples dimensions qui relèvent aussi bien de paramètres objectifs, comme le solde migratoire ou le taux d'occupation des hôtels, que subjectifs, tels que l'image, le rayonnement d'évènements culturels ou l'organisation sociale du territoire. L'attractivité est ici appréhendée grâce à des indicateurs socio-économiques, parti pris assumé mais qui, on le conçoit, n'épuise pas le sujet.

Dans cette note, seules des données quantifiables ont été retenues, réduisant, certes, la portée de notre approche de l'attractivité. Mais, a contrario, elle nous autorise à mener une démarche comparative, dans l'espace comme dans le temps, en confrontant Marseille aux principales métropoles françaises (hors Paris) que sont Lyon, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nice et Nantes.

Avant de comparer Marseille à d'autres métropoles (cf. encadré p.2), il est utile d'examiner l'évolution récente de son attractivité dans les dernières années.

On observe que la cité phocéenne progresse dans la majorité des indicateurs retenus, en particulier parmi ceux relevant du dynamisme économique et de l'attractivité auprès des entreprises et investissements. On verra dans la comparaison (cf. infra), que ceci ne sera pas suffisant pour donner à Marseille un classement avantageux dans cette dernière famille d'indicateurs.

A l'inverse, la ville connaît une dégradation de sa situation en termes d'attractivité des personnes et des compétences. Si l'accroissement de la population marseillaise par le solde migratoire est indéniable, il ne concerne ni les cadres, ni les retraités, tandis que la proportion d'étudiants reculait… On verra toutefois que, sur ce critère, Marseille est loin de faire exception, la faible densité d'étudiants la préservant sans doute d'une baisse sensible.

La dynamique est heureusement plus favorable au niveau du tourisme, les capacités d'accueil de Marseille se développant nettement, au prix, il est vrai, d'une légère dégradation du taux d'occupation des hôtels.

Cependant, ce rapide panorama de l'évolution de la situation marseillaise, considérée isolément face à 18 critères, ne prendra tout son sens que dans une confrontation aux métropoles françaises comparables.

AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE agam
VILLE DE MARSEILLE
MPM MARSEILLE PROVENCE METROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE

➔ *L'attractivité socio-économique de Marseille : évolution récente des indicateurs de son attractivité.*

Dynamique Economique	
Effet de taille (emplois)	
Importance des fonctions tertiaires (transactions de bureaux)	
Qualité des fonctions tertiaires (Cadres Fonctions Métropolitaines)	
Caractère innovant de la ville	
Esprit entrepreneurial (création nette d'entreprises)	
Rentabilité des firmes	

Attractivité des personnes et des compétences	
Attractivité globale (solde migratoire)	
Apports de compétences (attraction des cadres)	
Qualité de vie (attraction des retraités)	
Gisement de compétences à moyen terme (attraction des étudiants)	
Fréquentation de l'hébergement touristique (taux d'occupation)	
Dimension de l'hébergement touristique (nombre de chambres)	

Attractivité des entreprises et des investissements	
Tourisme d'affaires (ICCA)	
Opportunités d'environnement (transferts de sièges)	
Opportunités de marché (intérêt pour le marché local)	
Intentions d'investissements européens (Cushman & Wakefield)	
Investissements d'origine étrangère réalisés (IDE)	
Accessibilité du territoire (Nombre de passagers aériens)	

NB : → figurent en vert : les évolutions relatives favorables
→ figurent en rouge : les évolutions relatives négatives

Une évolution relative favorable (en vert, donc) ne préjuge en rien d'un classement avantageux en termes d'évolution de l'attractivité au sein des métropoles françaises (cf infra). En effet, ces dernières peuvent connaître une évolution encore plus favorable dans la période.

Situation et dynamisme économiques : leviers d'attractivité.

Une situation économique plutôt favorable et une réelle dynamique : les conditions existent pour un surcroît d'attractivité de Marseille…

La première famille de 6 critères s'efforce de cerner les déterminants socio-économiques essentiels de l'attractivité de Marseille.

Premier critère retenu, l'effet ¨gravitation¨ engendré par la taille constitue un atout pour Marseille. Avec 345 544 emplois salariés privés en 2010, la zone d'emploi de Marseille figure à la 3e place parmi les 7 retenues[1], loin toutefois derrière Lyon (1re avec 598 848 salariés), mais assez proche de Toulouse (2e avec 389 263 salariés). Marseille reste dans la moyenne si l'on s'intéresse non plus à la taille mais à sa variation (4e rang avec 1% de progression annuelle entre 2003 et 2010).

L'importance des fonctions tertiaires peut être illustrée (à défaut de connaître avec précision la dimension du parc de bureaux) par les transactions en immobilier de bureaux (ventes et locations, en neuf et en seconde main). Si le volume de transactions dans l'agglomération de Marseille (au 4e rang sur 7, avec 122 200 m² en moyenne entre 2006 et 2010), est somme toute assez quelconque à l'échelle de

L'attractivité socio-économique est abordée sous deux angles : l'état actuel de l'attractivité et son évolution récente.

Pour opérer cette comparaison, aussi bien pour l'état de l'attractivité que son évolution, nous avons retenu 3 familles composées de 6 critères:

1-La situation et la dynamique économiques, levier d'attractivité. Cette famille rassemble des éléments du contexte local qui sont susceptibles de déterminer le niveau d'attractivité de la métropole. Ont été retenus : l'effet de taille, l'importance et la qualité des fonctions tertiaires, le caractère innovant de chaque ville du comparatif (selon ¨Innovation Cities Index¨), l'esprit entrepreneurial et la rentabilité de leurs entreprises (taux de marge d'exploitation).

2-L'attractivité des personnes et des compétences. Le but est ici d'évaluer au niveau local la capacité effective à attirer des personnes (actives ou non) durablement ou de façon temporaire. Appréhendés sous l'angle du résultat, les critères retenus sont les suivants : l'attractivité globale auprès des personnes ; de certaines catégories socioprofessionnelles (les cadres pour l'apport de compétences, les retraités pour rendre compte de la qualité de vie) ; la disponibilité à moyen terme de compétences ainsi que la dimension et la fréquentation de l'hébergement touristique.

3-L'attractivité auprès des entreprises et des investissements. L'approche privilégiée est également celle du résultat pour cette famille à laquelle a été rattaché le critère de l'accessibilité, à la fois inducteur et témoin de l'attractivité, notamment pour les entreprises. La dimension du tourisme d'affaires, les opportunités d'environnement (ou ¨effets d'agglomération¨) et de marché, ainsi que les intentions d'investissements européens, l'importance des Investissements Directs Etrangers (IDE) et l'accessibilité du territoire sont les critères retenus.

La comparaison entre les métropoles, notamment le classement qui en découle, est basée sur la somme des rangs qu'elles occupent dans chaque critère.

1-*Paris n'a pas été retenu dans ce comparatif.*

	ETAT								
	BORDEAUX	LILLE	LYON	MARSEILLE	NANTES	NICE	TOULOUSE	PÉRIODE	ZONE
Nombre d'emplois salariés privés	325 266	265 831	598 848	345 544	304 325	158 278	389 263	2010	ZE 2010
Volume moyen annuel des transactions de bureaux (en m²)	95 940	177 420	220 760	122 200	87 460	53 220	141 340	Moyenne 2006-2010	"Agglomération"*
Part des cadres métropolitains dans l'emploi total	9,4%	11,2%	12,9%	9,5%	10,0%	8,4%	13,4%	2008	ZE 2010
Rang au classement européen des villes innovantes	23	60	5	21	19	54	26	2011	"Agglomération"*
Nombre d'entreprises pour 100 habitants	8,7	6,8	8,4	8,5	7,2	11,6	8,8	2009	ZE 2010
Taux de marge d'exploitation médian des entreprises locales	5,7%	5,6%	5,8%	6,1%	6,0%	6,4%	6,2%	Moyenne 2008-2010	EPCI
Rang (état)	5	7	1	3	4	6	1		

	EVOLUTION								
	BORDEAUX	LILLE	LYON	MARSEILLE	NANTES	NICE	TOULOUSE	PÉRIODE	ZONE
Variation annuelle moyenne de l'emploi salarié privé	1,3%	0,8%	1,0%	1,0%	1,6%	0,2%	2,0%	Moyenne 2003-2010	ZE 2010
Evolution annuelle des transactions en immobilier de bureaux	-2,7%	-1,2%	2,4%	3,7%	-0,2%	-12,0%	-4,9%	Moyenne 2006-2010	"Agglomération"*
Evolution de la part relative des cadres métropolitains	33,0%	36,1%	31,0%	24,7%	44,5%	20,7%	32,0%	1999-2008	ZE 1990 et 2010
Variation du nombre de places au classement européen des villes innovantes	-4	0	-1	-1	-1	1	1	2010-2011	"Agglomération"*
Taux de création nette d'entreprises	7,0%	7,1%	7,6%	7,7%	7,2%	6,5%	7,1%	Moyenne 2005-2009 ; génération 2001	ZE 2010
Evolution relative du taux de marge médian des entreprises locales	-3,4%	-10,0%	-15,4%	-4,8%	-9,2%	-4,5%	-6,2%	Entre 2008 et 2010	EPCI
Rang (dynamique)	5	5	4	2	1	7	3		

* *"Agglomération" au sens des commercialisateurs d'immobilier d'entreprise et au sens de la base européenne "Innovation Cities Index".*

➔ *État et dynamique économiques.*

notre comparatif, le marché local a connu la meilleure évolution en la matière avec une progression de 3,7% entre 2006 et 2010. Lyon est la seule autre agglomération, parmi les 7 sélectionnées, à connaître également une hausse dans la période (+2,4%).

S'agissant du poids des fonctions métropolitaines (cf. encadré p.4) Marseille accuse une faiblesse conséquente et persistante : la part des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) dans l'emploi local laisse la ville au 5e rang sur 7 (avec un taux de 9,5%), alors que ce ratio atteint 13,4% pour Toulouse ou 12,9% pour Lyon. De surcroît, si la situation marseillaise s'améliore entre 1999 et 2008 (la part des CFM augmentant de 24,7%), cette progression est l'une des plus médiocres constatées (ex. : +44,5 % pour Nantes, +36,1 % pour Lille, au-delà de +30% pour Bordeaux, Toulouse ou Lyon).

Quatrième critère retenu, celui issu d'un classement européen[2] rangeant les villes selon leur caractère "innovant" (à partir de 156 variables). Marseille, avec un 21e rang européen, figure au 3e rang des métropoles régionales fran-

2-*Source du classement : Innovation Cities Europe Index 2010 et 2011.*

çaises, ne s'inclinant que devant Lyon (occupant une 5e place européenne) et frôlant la performance de Nantes (19e place). Ces trois villes ayant chacune perdu une place entre 2010 et 2011, leur rang national reste identique. A noter, la progression d'une place de Toulouse à l'échelle européenne (de la 26e à la 25e place).

Marseille n'a donc pas à démériter de son caractère innovant ; elle n'est pas non plus dénuée d'esprit entrepreneurial. Cet atout se traduit par le taux de création nette des entreprises[3] le plus important des 7 métropoles retenues (7,7%). Ce chiffre doit toutefois être relativisé, car il demeure voisin du taux moyen (7,2%) comme du taux le plus faible (celui de Nice : 6,5%).

Cadres des fonctions métropolitaines.

Les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) regroupent les cadres et les chefs d'entreprise de dix salariés et plus, des 5 fonctions métropolitaines parmi les 15 regroupant l'ensemble des professions et catégories sociales. Ces 5 fonctions sont définies comme "métropolitaines" car surreprésentées dans les plus grandes aires urbaines françaises. Elles concernent les fonctions conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs. La notion de CFM développée en 2009 par l'Insee remplace celle des emplois métropolitains supérieurs (EMS) mise en place en 2002.

Les métropoles régionales de notre comparatif.

Nantes : la première métropole régionale pour l'évolution de l'attractivité..

Marseille/Aix : la plus forte progression des volumes de transaction de bureaux entre 2006 et 2010.

Enfin, le dernier critère, à savoir la rentabilité des entreprises, doit être appréhendé comme une source potentielle d'opportunités et donc d'attractivité économique. Marseille connaît ici aussi des résultats plutôt appréciables se classant, avec un taux de marge[4] médian de 6,1%, au 3e rang des 7 métropoles, derrière Nice (6,4%) et Toulouse (6,2%). Toutefois, comme pour le critère précédent, le peu d'écarts entre les différentes métropoles le rendent assez peu discriminant. A noter que, sans surprise, ce taux de rentabilité est en baisse dans toutes les métropoles dans la période récente (2008-2010), marquée par la crise économique. Mais, cette diminution est moins sensible à Marseille (3e avec -4,8%) qu'en moyenne, seules Bordeaux (-3,4%) et Nice (-4,5%) faisant mieux.

3-En tenant compte de leur taux de survie à 5 ans.
4-Source Altares (base de données RISK). Le ratio retenu est le taux de marge d'exploitation, calculé en divisant l'excédent brut d'exploitation par le chiffre d'affaires.

Comparativement, Marseille apparait donc comme une ville à la situation économique plutôt favorable (du 3e au 5e rang selon les critères, sans point fort ou point faible marqué), mais au réel dynamisme économique. Elle est, cependant, dans une position médiocre pour l'évolution de l'intensité de ses fonctions métropolitaines, faiblesse relative qui semble s'accentuer dans la période récente.

Mais, comment ce réel dynamisme économique, condition essentielle de l'attractivité du territoire marseillais, se traduit dans les deux autres familles d'indicateurs qui la qualifient plus précisément ?

Attractivité des personnes et des compétences

Une fréquentation touristique désormais appréciable, mais une attraction modeste auprès des cadres.

Révélateur d'une certaine attractivité auprès des personnes, le solde migratoire total est positif, mais, considéré en termes relatifs, il fournit à Marseille une position peu enviable dans le comparatif. Le solde relatif de la cité phocéenne entre 1999 et 2008 (+3,1%) est dépassé par Toulouse (+12,3%), Bordeaux (+6,4%), Nantes et Nice (+4,4%). Comparativement à la période précédente (1990-1999), Marseille s'affiche à un meilleur rang (3e) avec une progression de 2,4 points, moins élevée qu'à Bordeaux et Toulouse.

➔ *Attractivité des personnes et des compétences.*

	Etat								
	Bordeaux	Lille	Lyon	Marseille	Nantes	Nice	Toulouse	Période	Zone
Solde migratoire rapporté à la population totale	6,4%	-4,7%	0,0%	3,1%	4,8%	4,4%	12,3%	1999-2008	ZE 2010
Importance relative du solde des cadres et professions intellectuelles supérieures	5,8%	-9,7%	-4,5%	0,2%	3,8%	4,3%	3,7%	1999-2008	Département
Importance relative du solde migratoire des retraités	1,0%	-2,0%	-3,5%	-1,9%	-1,0%	1,7%	-0,4%	1999-2008	Département
Part des étudiants dans les 15-64 ans	12,8%	16,0%	13,3%	12,2%	12,1%	10,9%	13,3%	2008	ZE 2010
Taux d'occupation des hôtels classés	60,6%	66,5%	66,6%	69,0%	62,9%	63,4%	61,8%	Moyenne 2007-2010	Commune ou Agglomération
Nombre de chambres d'hôtel pour 1000 habitants	15,7	13,1	12,5	4,7	8,2	27,3	10,6	2011 ; population 2008	Commune
Rang (état)	1	5	5	7	4	2	3		

	Evolution								
	Bordeaux	Lille	Lyon	Marseille	Nantes	Nice	Toulouse	Période	Zone
Ecarts (en points) entre les poids relatifs des soldes migratoires des deux périodes intercensitaires	3,0	-1,4	1,7	2,4	0,6	0,7	3,5	2003-08 / 1990-99	ZE 2010
Evolution relative de la part des cadres entrants dans la population des cadres	15,8%	22,5%	22,9%	-11,9%	27,3%	14,1%	20,0%	2003-08 / 1990-99	ZE 1990 et 2010
Evolution relative de la part des retraités entrants dans la population des retraités	24,0%	16,6%	-2,1%	-40,5%	15,9%	-4,5%	16,2%	2003-08 / 1990-99	ZE 1990 et 2010
Evolution de la part des étudiants parmi les 15-64 ans	-14,9%	-13,6%	-11,5%	-9,2%	-19,8%	-12,6%	-15,9%	1999-2008	ZE 2010
Evolution relative du taux d'occupation des hôtels classés	-4,4%	-6,3%	2,1%	-9,6%	-5,8%	-5,2%	-12,1%	Entre 2007 et 2010	Commune ou Agglomération
Evolution relative du nombre de chambres d'hôtel pour 1 000 habitants	4,3%	11,0%	1,9%	19,7%	2,4%	-2,3%	3,8%	Entre 2007 et 2011 ; population 2008	Commune
Rang (évolution)	1	3	2	4	6	7	4		

➔ ***L'état*** *comparé de l'attractivité socio-économique de Marseille : sa place pour chaque critère sur 7 métropoles régionales.*

Situation économique						
Effet de taille : Nombre d'emplois salariés privés	**Importance des fonctions tertiaires :** Volume moyen des transactions (en m²)	**Qualité des fonctions tertiaires :** Part des cadres métropolitains	**Caractère innovant de la ville :** Rang au classement européen des villes innovantes	**Esprit entrepreneurial :** Nombre d'entreprises pour 100 habitants	**Rentabilité des firmes :** Taux de marge d'exploitation médian des entreprises locales	**Rang Global**
3e	4e	5e	3e	4e	3e	**3e**

L'attractivité auprès des personnes et des compétences						
Attractivité globale auprès des personnes : Importance relative du solde migratoire	**Apport de compétences :** Importance relative du solde migratoire des cadres et professions. intellectuelles. sup.	**Qualité de vie :** Importance relative du solde migratoire des retraités	**Gisement de compétences à moyen terme :** Part des étudiants dans la population	**Fréquentation de l'hébergement touristique :** Taux d'occupation des hôtels classés	**Dimension de l'hébergement touristique :** Nombre de chambres d'hôtel pour 1 000 habitants	**Rang Global**
5e	5e	5e	5e	1er	7e	**7e**

L'attractivité auprès des entreprises et des investissements						
Tourisme d'affaires : Rang moyen de la ville pour le nombre de conférences labéllisées ICCA	**Opportunités d'environnement :** Transferts d'entreprises extérieures dans le parc d'entreprises local	**Opportunités de marché :** Part de l'emploi salarié privé relevant d'entreprises extérieures à la Région	**Projets d'investissements d'origine extérieure :** Nombre citations de la ville au classement Cushman & Wakefield	**Investissements étrangers réalisés :** Poids des promesses d'emplois dues aux investissements directs étrangers	**Accessibilité du territoire :** Nombre de connexions aériennes régulières directes	**Rang Global**
5e	3e	6e	2e	4e	2e	**3e**

➔ ***L'évolution*** *comparée de l'attractivité socio-économique de Marseille : sa place pour chaque critère sur 7 métropoles régionales.*

Dynamique économique						
Effet de taille : Variation annuelle moyenne de l'emploi salarié privé	**Importance des fonctions tertiaires :** Taux d'évolution annuelle des transactions en immobilier de bureaux	**Qualité des fonctions tertiaires :** Evolution de la part des cadres métropolitains	**Caractère innovant de la ville :** Gain de places au classement européen des villes innovantes	**Esprit entrepreneurial :** Taux moyen de création nette d'entreprises	**Rentabilité des firmes :** Evolution Taux de marge d'exploitation médian des entreprises locales	**Rang Global**
4e	1er	6e	4e	1er	3e	**2e**

L'évolution de l'attractivité auprès des personnes et des compétences						
Attractivité globale auprès des personnes : Ecarts de points entre les importances relatives des soldes migratoires des deux périodes	**Apport de compétences :** Evolution de la part des cadres entrants dans la population des cadres	**Qualité de vie :** Evolution de la part des retraités entrants dans la population des retraités	**Gisement de compétences à moyen terme :** Evolution de la part des étudiants dans la population des 15-64 ans	**Fréquentation de l'hébergement touristique :** Evolution annuelle du taux d'occupation des hôtels classés	**Dimension de l'hébergement touristique :** Evolution du nombre de chambres d'hôtels pour 1 000 habitants	**Rang Global**
3e	7e	7e	1er	6e	1er	**4e**

L'évolution de l'attractivité auprès des entreprises et des investissements						
Tourisme d'affaires : Evolution annuelle du nombre de congrès labellisées par l'ICCA	**Opportunités d'environnement :** Evolution du nombre de transferts d'entreprises extérieures à la région	**Opportunités de marché :** Evolution de la part de l'emploi salarié privé local relevant d'entreprises extérieures à la Région	**Projets d'investissements d'origine extérieure :** Evolution du nombre de citations de la ville au classement Cushman & Wakefield	**Investissements étrangers réalisés :** Evolution annuelle relative du nombre de promesses d'emplois dues aux investissements directs étrangers	**Accessibilité du territoire :** Evolution du nombre de passagers aériens	**Rang Global**
2e	6e	6e	1er	7e	3e	**5e**

En étudiant le solde migratoire par catégorie sociale plutôt que dans sa globalité, la situation est assez voisine. Marseille peine en effet à attirer les cadres (+0,2%) et les retraités (-1,9%) contrairement à Nice (respectivement +4,3% et +1,7%) et Bordeaux (+5,8% et +1,0%). En évolution, Marseille est également à la peine, terminant au dernier rang avec une baisse de la part relative des cadres et retraités nouvellement arrivés dans leurs populations respectives (-11,9% et -40,5%), alors que leurs parts relatives augmentaient respectivement de +15,8% et de 24% à Bordeaux ou encore de 22,5% et 16,6% à Lille.

➔ *Le tourisme à Marseille : désormais un atout non négligeable.*

Autre critère, Marseille, occupe la 6e place avec seulement 13,6% de sa population composée d'étudiants en 2008, loin derrière les 23,1% de Lille ou les 20 % de Bordeaux et Toulouse. Toutefois, à l'échelle du bassin d'emplois (territoire retenu au final), Marseille est 5e, avec seulement 12,2% de sa population composée d'étudiants en 2008, derrière les 16% et les 13,3% de Toulouse et Lyon. Cependant, alors que la part de la population étudiante a baissé dans toutes les villes entre 1999 et 2008, cette diminution a été moins sensible à Marseille qu'ailleurs (1er rang avec -9,2% contre -19,8% à Nantes, 7e).

Autre facette de l'attractivité des personnes (pour un séjour à titre temporaire), la fréquentation touristique est cernée au moyen de deux paramètres : la fréquentation et la dimension de l'hébergement hôtelier[5]. Si le parc hôtelier de Marseille reste sous dimensionné par rapport à celui des autres métropoles, sa dynamique est toutefois la plus favorable du comparatif. Le développement des capacités d'accueil de Marseille se fait, il est vrai, au prix d'une légère dégradation d'un taux d'occupation des hôtels qui reste néanmoins élevé. On constate, en effet, que le taux d'occupation des hôtels marseillais entre 2007 et 2010 (69%) place la ville en première position, devant Lille et Lyon (66,5% environ pour les deux villes).

Ce taux élevé peut toutefois assez facilement s'expliquer par le faible nombre de chambres pour 1 000 habitants à Marseille en 2011 (4,7). Il place la ville en dernière place, Nantes (6e) faisant presque deux fois mieux (8,2 chambres) tandis que Nice (1re) possède une densité de chambres d'hôtels près de six fois plus élevée (27,3 chambres pour 1 000 habitants). Cette situation tend toutefois à s'atténuer, Marseille connaissant la plus forte progression du nombre de chambres pour 1 000 habitants (+19,7%), loin devant la seconde ville, Lille, dont le ratio progresse de 11%.

Marseille peine à attirer et à retenir durablement des personnes, surtout les populations à pouvoir d'achat (que sont les cadres et les retraités), ainsi que les compétences (cadres et étudiants). La ville s'en sort bien mieux dès lors qu'il s'agit de séjours temporaires, comme en témoignent ses bons résultats en matière touristique. En espérant que les séjours à Marseille puissent avoir un effet positif sur de futurs choix de mobilité professionnelle…

➔ *Bordeaux : la mieux placée pour l'attractivité des personnes et des compétences dans la période récente.*

5-*La majorité de la fréquentation touristique est non marchande (hébergement dans la famille, chez des amis…), mais son évaluation serait à faire dans les 7 métropoles retenues. L'hébergement hôtelier reste toutefois un bon marqueur de la fréquentation touristique.*

Attractivité auprès des entreprises et des investissements

Marseille, une ville plus visible à l'international, mais qui attire assez peu les investissements.

La capacité à attirer les entreprises et les investissements est cernée à partir de six critères : la dimension du tourisme d'affaires, les opportunités d'environnement (¨effets d'agglomération¨) et de marché, ainsi que les intentions d'investir des grandes entreprises européennes, l'importance des Investissements Directs Etrangers (IDE) et l'accessibilité du territoire.

Marseille obtient dans cette catégorie, un résultat assez moyen qui marque de fortes disparités de situations selon les critères. Premier indicateur, Marseille est classée, en moyenne, entre 2001 et 2010, au 146e rang par l'ICCA au niveau mondial pour ce qui est du tourisme d'affaires, ce qui lui donne la 5e place dans notre panel de métropoles régionales françaises. Ce résultat est assez médiocre, comparé à celui de Lyon (57e au niveau mondial) ou de Nice (67e). L'évolution du nombre de conférences labellisées est cependant tout à fait favorable à Marseille (au 2e rang de notre comparatif national avec +54,5%). Sur la même période, ce rythme n'est dépassé que par l'agglomération nantaise avec un quasi doublement du nombre de conférences (+94,4%).

➔ *Attractivité auprès des entreprises et des investissements.*

	Etat								
	Bordeaux	Lille	Lyon	Marseille	Nantes	Nice	Toulouse	Période	Zone
Rang moyen de la ville pour le tourisme d'affaires	133	196	57	146	256	67	95	Moyenne 2001-2010	"Agglomération"*
Part des transferts d'entreprises extérieures à la région dans le parc d'entreprises	4,1%	5,1%	6,4%	5,9%	5,6%	6,2%	5,5%	Moyenne 2004-2008 ; parc 2009	ZE 2010
Part de l'emploi local relevant d'entreprises extérieures à la région	27,6%	21,6%	22,7%	19,7%	24,0%	17,3%	24,5%	Moyenne 2005-2008	ZE 2010
Nombre moyen de citations de la ville au classement Cushman & Wakefield	1,5	1	7	4	0	0	0	Moyenne 2010-2011	"Agglomération"*
Poids des promesses d'emplois dues aux investissements directs étrangers dans l'emploi salarié	0,25%	0,25%	0,13%	0,20%	0,08%	0,11%	0,47%	Moyenne 2007-2010	Département
Nombre de connexions directes aériennes régulières	31	32	81	71	30	67	32	Automne-hiver 2011-2012	Aéroport
Rang (état)	**4**	**6**	**1**	**3**	**7**	**5**	**2**		

	Evolution								
	Bordeaux	Lille	Lyon	Marseille	Nantes	Nice	Toulouse	Période	Zone
Evolution relative du nombre de congrés labellisés	42,0%	16,2%	19,3%	54,5%	94,4%	44,4%	-10,1%	2006-10 / 2001-05	"Agglomération"*
Evolution relative du nombre de transferts d'entreprises extérieures à la région	35,0%	27,8%	35,7%	13,2%	30,6%	11,6%	27,5%	Entre 2004 et 2008	ZE 2010
Evolution relative de la part de l'emploi local relevant d'entreprises à siège social extérieur à la région	4,0%	6,2%	4,3%	3,3%	7,3%	-1,1%	6,8%	Entre 2005 et 2008	ZE 2010
Evolution du nombre de citations de la ville au classement Cushman & Wakefield	-1	2	-6	2	0	0	0	2010-2011	"Agglomération"*
Evolution relative du nombre de promesses d'emplois dues aux investissements directs étrangers	257,7%	4,4%	22,1%	-9,6%	57,7%	-0,5%	12,4%	Entre 2007 et 2010	Département
Evolution relative du nombre de passagers aériens	24,7%	24,7%	34,3%	31,9%	54,5%	9,3%	23,6%	2009-11 / 2001-03	Aéroport
Rang (évolution)	**2**	**4**	**2**	**5**	**1**	**7**	**6**		

* *¨Agglomération¨ au sens d'International Congress & Convention Association et des auteurs du classement Cushman & Wakefield.*

➔ *Classement général de l'attractivité socio-économique des métropoles.*

	SYNTHÈSE DES TROIS COMPOSANTES DE L'ATTRACTIVITÉ						
	Bordeaux	Lille	Lyon	Marseille	Nantes	Nice	Toulouse
Etat et Dynamique économique							
Etat	5e	7e	1er	3e	4e	6e	1er
Dynamique	5e	5e	4e	2e	1er	7e	3e
Attractivité des personnes et des compétences							
Etat	1er	5e	5e	7e	4e	2e	3e
Dynamique	1er	3e	2e	4e	6e	7e	4e
Attractivité des entreprises et des investissements							
Etat	4e	6e	1er	3e	7e	5e	2e
Dynamique	2e	4e	2e	5e	1er	7e	6e
Total							
Etat	3e	7e	1er	4e	6e	5e	2e
Dynamique	2e	5e	3e	4e	1er	7e	6e

(à partir de l'ensemble des 18 critères)

➔ *Métropoles les plus attractives : Lyon, puis Toulouse.*
➔ *Métropoles dont l'attractivité a le plus progressé : Nantes, puis Bordeaux.*
➔ *Marseille se situe globalement en situation moyenne.*

L'implantation dans le bassin d'emploi d'entreprises extérieures à la Région, représente 5,9% du parc local marseillais en 2009, plaçant l'agglomération au 3e rang des grandes métropoles régionales. Cette part reste voisine des ratios des deux premiers bassins d'emplois pour ce critère, à savoir Lyon (6,4%) et Nice (6,2%). L'attrait de Marseille pour ses ¨effets d'agglomérations¨ a toutefois tendance à se tasser, le volume des transferts d'entreprises extérieures vers Marseille n'ayant progressé entre 2004 et 2008 que de 13,2% (6e rang) contre 35% environ pour Bordeaux et Lyon.

➔ *Lyon : la métropole régionale la plus attractive. Eurexpo : une illustration de la performance de Lyon dans le tourisme d'affaires.*

La part des employés appartenant à une entreprise ayant un siège social à l'extérieur de la région est souvent analysée sous un angle négatif comme le taux de dépendance d'un territoire à l'égard de centres de décisions extérieurs. Mais, du point de vue de l'attractivité, il illustre l'intérêt des entreprises extérieures pour le contexte local (son marché, son dynamisme), soit en créant un établissement local, soit en absorbant ou en prenant une participation essentielle dans le capital d'entreprises locales. Ce paramètre doit donc aussi être analysé de façon positive. De plus, on constate souvent une corrélation entre la proportion d'effectifs employés dans les entreprises extérieures et le dynamisme du territoire, qui passe par son insertion dans les échanges s'effectuant à plus grande échelle. Cette proportion est relativement faible à Marseille (6e rang avec 19,7% de l'emploi dans des entreprises à siège extérieur), comparativement à d'autres villes comme Bordeaux (27,6%) ou encore Toulouse

ou Nantes (24 %). Ce manque d'attrait pour la région marseillaise en tant que marché ne tend pas vraiment à se résorber (+3,3% de progression de ce ratio, soit le 6e rang pour la période 2005-2008 contre +7,3% à Nantes, +6,8% à Toulouse ou +6,2 à Lille).

Concernant les projets d'investissements, on peut s'appuyer sur le classement Cushman et Wakefield qui mesure l'intention des entrepreneurs européens de se développer dans une ville. Parmi les villes de notre panel, Nantes, Nice et Toulouse ne sont pas citées par ces entrepreneurs, Marseille obtient 4 citations, ce qui la place au second rang de notre comparatif de métropoles régionales, juste derrière Lyon, citée 7 fois. Cependant, alors que Lyon a perdu 6 citations entre 2010 et 2011, Marseille en a gagné 2, tout comme Lille, prouvant ainsi son regain de visibilité à l'international (1er rang ex aequo).

Si l'on étudie, cette fois, non plus les projets d'investissement, mais les investissements réalisés en provenance de l'étranger (IDE), le résultat est alors moins favorable pour la grande région marseillaise[6]. Les promesses d'emplois dues aux IDE représentent, en moyenne, 0,2% de l'emploi local sur une année, classant les Bouches-du-Rhône au 4e rang, derrière la Haute-Garonne (Toulouse ; 0,47%) ainsi que la Gironde (Bordeaux ; 0,25%) et le Nord (Lille ; 0,25%). D'autre part, les Bouches-du-Rhône sont le seul département à voir le nombre de promesses d'emplois dues aux IDE baisser de façon significative entre 2007-2008 et 2009-2010 (-9,6%), contre -0,5% pour les Alpes Maritimes (Nice : 6e). La performance exceptionnelle de la Gironde (Bordeaux : +257%) est essentiellement due à la reprise d'une usine Ford, permettant la sauvegarde de 1 600 emplois.

L'accessibilité est également une composante majeure de l'attractivité, notamment d'un point de vue ¨entreprises¨. A ce titre, Marseille tire bien son épingle du jeu. En ce qui concerne le nombre de connexions aériennes directes (paramètre retenu pour ce critère), Marseille se classe 2e avec 71 connexions aériennes différentes, contre 80 pour Lyon[7]. L'évolution du nombre de passagers aériens est également positive pour la cité phocéenne, avec une progression de 31,9% entre 2001-2005 et 2006-2011. C'est la 3e plus forte hausse, derrière celle de l'aéroport de Nantes (+54,5%) et celui de Lyon (+34,3%).

Il ressort à l'examen de cette famille de critères relevant de l'attractivité auprès des entreprises et des investissements que :

- ***Marseille s'avère relativement bien placée dans les variables d'état, notamment grâce à son accessibilité et aux intentions d'investissement ;***

Zoom sur les autres métropoles.

Lyon et Toulouse surclassent, dans les indicateurs les plus économiques, les métropoles auxquelles elles sont comparées. Cependant, au final, le bilan est plus contrasté en matière d'évolution, surtout pour Toulouse. Disposant d'une attractivité moyenne auprès des personnes, Toulouse n'améliore guère sa situation dans la période récente. A l'inverse de Lyon qui tend à rattraper son retard dans ce domaine.

Nantes est avant-dernière dans les indicateurs d'état mais première en évolution : elle est la ville la plus dynamique en matière d'attractivité parmi celles retenues, l'évolution de l'attractivité des personnes restant toutefois en léger retrait.

Les progrès de Lille sont certes moins sensibles mais, alors qu'elle connaît des difficultés à attirer les personnes et les compétences, elle arrive toutefois dans la période récente à améliorer plus nettement sa situation que Nantes dans ce domaine.

Bordeaux est une ville plutôt bien placée tant dans la mesure de l'attractivité que dans son évolution. Sa dynamique la conforte dans une position plutôt avantageuse.

Le bilan de Nice est relativement quelconque au final, malgré quelques performances intéressantes. Présente dans le panel de métropoles pour permettre de comparer Marseille à une ville méditerranéenne, la cité de la Côte-d'Azur souffre surtout d'une moindre dynamique d'attractivité par rapport à Marseille (quelle que soit la famille retenue).

6-Les données relatives aux IDE sont départementales pour l'ensemble de notre comparatif.
7-Seules sont prises en compte les différentes connexions directes vers d'autres aéroports, peu importe le nombre de compagnies les desservant.

- Marseille possède des ¨effets d'agglomération˝, mais leur concrétisation sous forme de transferts d'entreprises se fait, dans la période récente, plus lentement qu'ailleurs ;

- la ville voit sa situation se dégrader par rapport aux autres métropoles régionales dans les 3 indicateurs ayant trait aux implantations effectives sur son territoire ;

- il semble qu'il existe un écart entre les intentions d'investir à Marseille et leur traduction concrète : simple décalage des projets dans le temps ou renoncements après examens approfondis ?

➔ *Aéroport de Marignane : Le 2e aéroport de province par le nombre de connexions.*

➔ *Etat de l'attractivité socio-économique : classement général (en points).*

55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86
Lyon		Toulouse												Bordeaux			Marseille	Nice												Nantes	Lille

➔ *Evolution de l'attractivité socio-économique : classement général (en points).*

56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94
Nantes									Bordeaux	Lyon			Marseille		Lille		Toulouse																						Nice

NB : *Les points correspondent à la somme des rangs obtenus dans les différents critères. Moins le cumul des points est important, plus l'attractivité de la métropole est forte (ou son évolution favorable).*
Ex : *Lyon est la métropole la plus attractive (¨état˝), mais la 3e par l'évolution de l'attractivité.*

Pour conclure...

Globalement, Marseille apparaît comme une métropole aux résultats moyens. Quelques points forts dans le domaine du tourisme notamment, mais un certain nombre d'indicateurs défavorables (sa faible capacité à attirer et à conserver cadres et retraités, par exemple).

On décèle dans la situation marseillaise des qualités qui traduisent une vitalité endogène (esprit entrepreneurial, ville ¨innovante˝, existence ¨d'effets d'agglomérations˝...). Mais, elles ne permettent pas de déboucher de façon substantielle sur des apports exogènes de compétences et d'acteurs économiques : le solde des cadres reste peu favorable, la qualité de l'environnement économique séduit moins les entreprises mobiles, malgré le développement de fonctions tertiaires supérieures sur le périmètre d'Euroméditerranée et le succès des zones franches urbaines. D'autre part, son marché et son dynamisme engendrent comparativement peu d'implantations d'établissements, les promesses d'investissement de l'extérieur existent mais les concrétisations sont en retrait...).

Les indicateurs d'évolution traduisent une situation de transition : le dynamisme économique est au rendez-vous, mais il ne se traduit pas encore suffisamment dans les critères de résultat, que ce soit dans l'attractivité des personnes et des compétences ou dans celle constatée auprès des entreprises. Ceci illustre l'importance de la période actuelle où le dynamisme économique indéniable doit pouvoir être épaulé par un développement exogène qui ne se concrétise pas assez par rapport aux autres métropoles.

Si une première étape a été réalisée, la consolidation du dynamisme économique par le biais du développement exogène reste en partie à réaliser... dans un contexte économique global qui restera vraisemblablement difficile.

DÉJÀ PARUS

Les "Notes" de l'Observatoire de l'Emploi et du Développement Economique

- Le salaire horaire, reflet de nombreuses inégalités.
- Fragilités socio-économiques et dynamisme de l'emploi.
- Une faible présence des fonctions productives dans les Bouches-du-Rhône et une dynamique métropolitaine à renforcer.

Les "Flash"

- Un léger ralentissement de la hausse de la demande d'emploi en 2010.
- L'emploi marseillais a peu bénéficié de la reprise économique de 2010.
- L'auto-entrepreneuriat dope la croissance du parc.

Retrouvez toutes les publications de l'Observatoire de l'Emploi et du Développement Economique sur :

www.agam.org

Sources utilisées pour la réalisation de cette note : Insee, Pôle Emploi-Unistatis, Altarès (base de données RISK), CBRE (immobilier d'entreprise), Cushman & Wakefield, International Congress & Convention Association (ICCA), Innovation Cities Index, sites des aéroports régionaux et aeroport.fr, offices de tourisme et agences de développement locales et régionales des métropoles concernées.

Conception / réalisation AGAM

Ville de Marseille
Mission Marseille Emploi
tél. 04 91 99 01 40
fax 04 91 99 01 41

Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise
tél. 04 88 91 92 45
fax 04 88 91 92 65